



Editorial

Le conseil municipal a voté le 22 mars dernier un budget volontariste en terme de fonctionnement et surtout en investissement. Sur le volet fonctionnement, les efforts prodigués depuis plusieurs années portent leurs fruits. Les charges de personnel sont en baisses dû à des choix stratégiques prévus depuis 3 années, les charges à caractère courant sont stables depuis plusieurs années et l'endettement pas habitant, malgré deux emprunts réalisés ces 5 dernières années, arrive à un niveau acceptable permettant d'investir sur des projets importants. Les recettes ont également travaillé puisqu'elles ont été inscrites pour un montant supérieur de près de 20%. Ce sont aussi les orientations faites par le conseil municipal qui payent aujourd'hui. Côté investissement, les travaux de la salle des associations vont démarrer dans l'année, sans doute avec du retard. Les architectes peinent à répondre à nos demandes. Le projet est engagé. Des subventions ont été demandé représentant 69.5% du montant hors taxes de 200 000,00 euros. Le conseil municipal a également engagé l'aménagement du nouveau lotissement qui se prénommera le « Clos Rémy ». Ce sont 150 000,00 euros qui ont été inscrits pour un premier coup de pelle après l'été.

Le panneautage est en cours de réalisation pour un montant de 15 000,00 euros et sera installé avant courant juin.

Le budget de l'eau n'est pas en reste puisque nous attendons une proposition de programme de travaux de la part de notre nouveau fermier. En effet STGS réalise actuellement une modélisation de notre réseau permettant de déterminer ses points faibles où nous irons investir pour garantir une qualité optimum de l'eau de consommation.

Ce sont près de 1 500 000,00 euros d'inscrits, tant en fonctionnement qu'en investissement, sur l'ensemble des budgets de la commune. Même gérées en bon père de famille, les finances de la commune sont saines et permettent aujourd'hui d'investir pour la qualité de vie au quotidien des Gracieuses et des Gracieux.

Je vous souhaite un beau début de printemps.

Sébastien GILLOT

.../...

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2019

Date de la convocation : 28/02/2019

Date d'affichage : 28/02/2019

NOMBRE DE CONSEILLERS :

Afférents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 10

Ayant pris part à la délibération : 9

L'an deux mil dix-neuf, le onze du mois de mars, à 20h30 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sébastien GILLOT, Maire.

Présents : S. GILLOT - J.Y.DUROS - F.HINDRÉ - N.THOMAS- M.LUCAS - L.LAINÉ
- A.LUCAS - M.PINÇON - J.M.VIDELOT

Absente excusée : F.PERRET

Monsieur Miguel PINÇON a été désigné comme secrétaire.

2019-04 SUBVENTIONS

PARTICIPATIONS	2019
CLSH UZEL	Sur facture
CLSH TREVE	Sur facture
COMICE AGRICOLE	280 €
OGECE NOTRE DAME/ENF/AN	750 €/enf
OGECE CIRQUE	20 €/enf
DUSSEUX Aurélie	50,00 €
SUBVENTIONS	
COMMUNE	
SOCIETE DE CHASSE	300,00 €
AFN (Anciens d'Algérie)	100,00 €
TEMPS DANSE	250,00 €
COMITE PAROISSIAL	260,00 €
THEATRE	
GRACE A L'AIZE	250,00 €
GENERATION MOUVEMENTS	
ASSOS BIKE CX	250,00 €
COMITE DES FETES BABY GYM	250,00 €
HORS COMMUNE	
CAAH 22	200,00 €
SHR	50,00 €
Cyclo Club Uzelais	50,00 €

Sébastien Gillot, maire, n'a pas pris part au vote des subventions du Cyclo Club Uzelais et de l'assos-bike CX ayant des mandats dans ces deux associations.

2019-05 COMPTES DE GESTION

Vu les comptes de gestion pour l'exercice 2018 dressés et présentés par le comptable public ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le comptable public ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer ses écritures ;

Concernant l'exécution des budgets, il y a lieu de constater que toutes les écritures ordonnancées qui ont été reprises dans les comptes ainsi que les résultats figurant aux comptes de gestion sont identiques à ceux dégagés par les comptes administratifs se rapportant au même exercice.

Le Conseil Municipal est appelé à déclarer que les comptes de gestion dressés pour les budgets Commune, eau, assainissement et lotissement du Clos Mayot, pour l'année 2018 par le comptable public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare les comptes de gestion conformes.

2019-06 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 353 174.09 €

Recettes : 403 954.18 €

Soit un excédent de 50 780.09 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses : 104 815.09 € + 25 598.66 € (Déficit 2017) soit 130 413.75 €

Recettes : 108 163.81 €

Déficit de 22 249.94 €

Il est proposé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement au C/1068 du Budget Primitif 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

2019-07 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 38 022.34€

Recettes : 45 929.80€ + 5 000 € (Excédent 2017 C/002) = 50 929.80 €

Excédent de 12 907.46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 22 783.23 € + 848.57 € (Déficit 2017 C/001) soit 23 631.80 €

Recettes : 25 434.90 €

Excédent de 1 803.10 €

Il est proposé d'affecter 8 906,56 € au C/002 en résultat d'exploitation reporté et 4000,90 € au C/1068 du Budget Primitif 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

2019-08 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 24 228.66 €

Recettes : 37 027.44 € + 6 479.61 € (Excédent 2017 C/002) soit 43 507.05 €

Excédent de 19 278,39 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 3 038.95 €

Recettes : 8 191.63 € + 106 654.90 € (Excédent 2017 C/001) soit 114 846.53 €

Excédent de 111 807.58 €

Il est proposé d'affecter la totalité de l'excédent au C/002 en résultat d'exploitation reporté au Budget Primitif 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

2019-09 COMPTE ADMINISTRATIF 2018CLOS MAYOT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

Excédent 2017 de 1 343.01 € au C/002

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : €

Recettes : €

Déficit 2017 de 1 343.01 € au C/001

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

2019-10 TAUX D'IMPOSITION 2019

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux existant soit :

Taxe d'habitation : 16.50 %

Taxe foncière propriétés bâties 22.96 %

Taxe foncière propriétés non bâties 83.69 %

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition à l'identique de ceux de l'année précédente.

REUNION DU CCAS DU 11 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze mars, à 20 heures, le C.C.A.S, légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sébastien GILLOT, Président

Présents : S.GILLOT-N.THOMAS-P.LE MAUFF- M.LUCAS-L.LAINÉ

Absents excusés : R.HENRY-F.PERRET-T.CORGNET

Madame Nathalie THOMAS a été désignée comme secrétaire de séance.

2019-01 COMPTES DE GESTION

Vu les comptes de gestion pour l'exercice 2018 dressés et présentés par le comptable public ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le comptable public ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer ses écritures ;

Concernant l'exécution des budgets, il y a lieu de constater que toutes les écritures ordonnancés qui ont été reprises dans les comptes ainsi que les résultats figurant aux comptes de gestion sont identiques à ceux dégagés par les comptes administratifs se rapportant au même exercice.

Le Conseil d'Administration est appelé à déclarer que les comptes de gestion dressés pour les budgets CCAS et Foyer Logement, pour l'année 2018 par le comptable public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

2019-02 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 327.76 €

Recettes : 1 282.00 € + 879.68 € (Excédent 2017 C/002) = 2 161.68 €

Excédent de 833.92 €

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable.

2019-03 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 CCAS FOYER LOGEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 14 760.07 €

Recettes : 31 794.46 € + 8 617 € (Excédent 2017C/002) = 40 411.46 €

Excédent de 25 651.39 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépense : 1 738.19 €

Recettes : 6 701.18 € + 823.10 € (excédent 2017 C/001) = 7 524.28 €

Soit un excédent cumulé de 5 786.09 €

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable.

2019-04 AFFECTATION DES RESULTATS

Suite à la dissolution des budgets CCAS et FOYER LOGEMENT au 31 décembre 2018, il est proposé au Conseil d'Administration l'affectation de la totalité des résultats, soit un montant de 32.271,40 €, au C/110 en report à nouveau au budget 315 commune.

Le Conseil d'Administration approuve le report au budget primitif de la commune.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux du mois de mars, à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sébastien GILLOT, Maire.

Présents : S. GILLOT - J.Y.DUROS - F.HINDRÉ - N.THOMAS- M.LUCAS - L.LAINÉ - A.LUCAS - M.PINÇON – F.PERRET-J.M.VIDELOT

Monsieur François HINDRÉ a été désigné comme secrétaire.

2019-11 BUDGET PRIMITIF 2019 COMMUNE

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2019 de la Commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 463 000.00 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT : 508 000.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

2019-12 BUDGET PRIMITIF 2019 EAU

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2019 de l'eau, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION D'EXPLOITATION : 54 113.00 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT : 125 421.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

2019-13 BUDGET PRIMITIF 2019 ASSAINISSEMENT

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2019 de l'assainissement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION D'EXPLOITATION : 48 562.00 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT : 45 407.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

2019-14 BUDGET PRIMITIF 2019 CLOS MAYOT

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2019 du Lotissement du Clos Mayot, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 9.656,75 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT : 2.687,02 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

2019-15 CRÉATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 CLOS RÉMY

Suite à la convention de portage foncier passée avec Loudéac Communauté Bretagne Centre pour l'acquisition de la parcelle AA 41 d'une contenance de 55a 43 ca, il convient de créer le budget pour le futur lotissement.

Après concertation, celui-ci s'appellera « Lotissement du Clos Rémy ».

2019-16 BUDGET PRIMITIF 2019 CLOS RÉMY

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2019 du Lotissement du Clos Rémy, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 104.000 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT : 104.000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

MENUS DE LA CANTINE : AVRIL 2019

Lundi 1^{er} Avril Taboulé Sauté de bœuf VF Poêlée de légumes Compote / Biscuit	Mardi 2 Avril Méli-Mélo de crudités Emincé de dinde au curry Riz mélangé Mousse au chocolat	Jeudi 4 Avril Potage Steak Haché VF Haricots verts Fromage Yaourt aromatisé	Vendredi 5 Avril Macédoine de légumes Omelette au fromage Pâtes aux légumes Fruit
BONNES VACANCES A TOUS !!!	Mardi 23 Avril Salade Florida Poisson maraichère Riz Fromage Yaourt	Jeudi 25 Avril Tartine campagnarde Nuggets de blé Coquillettes Compote de fruits	Vendredi 26 Avril Charcuterie Roti de dinde Haricots verts Fromage Crumble
Lundi 29 Avril Betteraves rouges concombre Pâtes au thon Fromage Yaourt aromatisé	Mardi 30 Avril Quiche lorraine Sauté de bœuf VF Poêlée de légumes Fruit	Jeudi 2 Mai Salade composée Poisson Gratin de légumes Crème dessert	Vendredi 3 Mai Tomates / haricots beurre Omelette Pommes de terre sau- tées Liégeois

Toutes les viandes bovines sont d'origine française



AU REVOIR VERONIQUE

Après 30 années passées au service de la collectivité et plus particulièrement à la cantine municipale, Véronique Duros a fait valoir ses droits à la retraite. Véronique aura vu deux générations d'élèves et accompagné plusieurs centaines d'enfants dans la découverte des saveurs et des produits locaux. Nous lui souhaitons une bonne retraite et de profiter de Jean-Yves, de ses enfants et de ses petits-enfants.

Véronique est remplacée depuis le 18 Février par Laëtitia Rault habitant la Commune. Elle est diplômée en restauration et a de solides connaissances des circuits courts que nous souhaitons mettre en avant. Laëtitia accompagne également Angéline Perret dans l'accueil des enfants à l'accueil préscolaire et sera la remplaçante de Frédérique Le Helloco pendant ses congés, garantissant une continuité de service à la mairie avec un visage connu et une connaissance de la mairie.



ETAT-CIVIL

NAISSANCE A NOYAL-PONTIVY

Nous apprenons avec plaisir la naissance de William né le 21 février, fils de Fabien et Cindy TRAVERS domiciliés « Les Ruisseaux ».



DECES



« Une légende », « un livre », « une plume ». Ces quelques mots entendus après le décès de Denise BOURHY notre doyenne reflète l'image et la vie qu'avait Denise. Décédée dans sa 100^{ème} année laisse derrière elle sa maison de la « clé des champs », son « pote âgé » et des dizaines de poèmes et de textes en français et en gallo sur la vie, sur sa vie en milieu rural.

Nous adressons toutes nos condoléances et toute notre amitié à sa famille.

L'oiseau bleu

*Autrefois, ce fut un bel oiseau
On lui répétait qu'il était beau
Mais le bel oiseau a vieilli
Son plumage est devenu tout rabougri*

*Son chant aussi a bien changé
Pas mal de notes s'en sont allées
Et que dire de sa carcasse
Ne pas bousculer ou ça casse*

*Il prend le temps comme il vient
Sans jamais s'embêter pour rien
Vas-y continue ton chemin
Sans trop penser à demain*

*C'est la devise du vieil oiseau
Qui veut encore croire qu'il est beau*

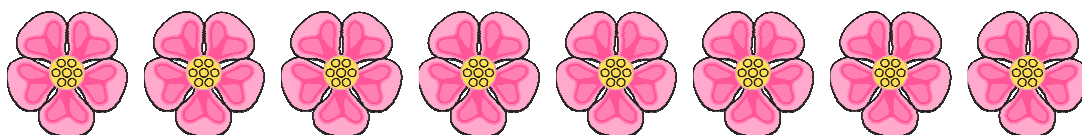
*L'oiseau bleu qui survole la terre
Ne vole pas dans la poussière
Là-haut, il respire l'air pur
Et ne veut plus penser qu'au futur*

*Pourtant un jour, l'oiseau bleu
Battant de l'aile, fera ses adieux.*

Denise Bourhy
(mars 2004)



EMBELLISSEMENT



Quelques bénévoles se sont retrouvés samedi 2 mars au matin pour reprendre le travail de la commission fleurissement/embellissement. Le long de la route du bourg est plus propre et les plants ont été entretenus. Les abords de la cantine ont aussi été nettoyés.

Un bon moment de partage, dans la bonne humeur !

N'hésitez pas à nous rejoindre, le prochain rassemblement aura lieu le

SAMEDI 6 AVRIL 2019 à partir de 9 h 00

Au programme : plantation de fleurs autour de l'espace Arc-en-ciel et aux entrées du bourg et autres travaux d'entretien et d'embellissement.

CIVISME

CIVISME, ça veut dire quoi ?

C'est le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont sa loi.

On peut malheureusement constater un nombre important de crottes de chiens dans les plantations du bord de la route principale.

Nous demandons expressément aux propriétaires des chiens de ramasser ces déjections.

Aimeriez-vous avoir un tas de crottes à votre porte ?...

Merci.

Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul...



**C'est à vous
de le faire pour lui
et par civisme envers
nous tous**

HORAIRES DE LA MAIRIE

Durant la semaine du 15 au 19 avril, la mairie sera ouverte de 8h30 à 12h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

SANTE

> ET SI VOUS FAISIEZ LE POINT SUR VOTRE SANTE ?

Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille !

Le centre d'examens de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose **un examen de prévention en santé « sur mesure »**, adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie*.

Accordez un moment à votre santé. Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé.

Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen.

Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du Centre d'Examens de Santé au **02.90.03.31.30** ou par mail : **ces22@assurance-maladie.fr**

Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.

* pour les assurés du régime général

Au centre d'examens de santé, faites le point sur votre santé


Examens biologiques
sang et urines



Entretien avec le médecin
commentaire des résultats, examen clinique
& proposition de participer à des ateliers d'éducation en santé
ou à des programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient



Examen gynécologique
+ ou - frottis

**EN FONCTION DE VOS BESOINS,
DES EXAMENS VOUS SERONT PROPOSÉS**


Examen bucco-dentaire



Examens para-médicaux
taille, poids, tension artérielle, cœur,
souffle, vue, audition

URBANISME

URBANISME PADD du SCoT



UNE RÉFLEXION COLLECTIVE

QU'EST-CE QUE LE SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification stratégique qui définit un projet de territoire à 20 ans.

Il décline ce projet en orientations et objectifs d'aménagement qui s'impose aux autres documents d'urbanisme plus opérationnels (PLUI, PLH, aux autorisations commerciales...).

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Axe 1 : « Un territoire patrimonial vivant, qui se ré-invente »

Axe 2 : « L'économie moteur du développement »

Axe 3 : « Des modes de vie solidaires et une organisation de proximité autour d'un pôle attractif »

RÉUNION PUBLIQUE
Jeudi 25 avril - 20 h
Pôle médico-social - MERDRIGNAC



COMMENT S'EXPRIMER ?

- Participer aux réunions publiques
- Écrire un courrier à l'attention du Président de Loudéac Communauté - Bretagne Centre
4/6 boulevard de la Gare
22600 LOUDÉAC
- Écrire une observation sur le registre dématérialisé dédié sur le site internet de Loudéac Communauté : www.loudeac-communaute.bzh

OÙ S'INFORMER ?

- Sur la page dédiée du site internet de Loudéac Communauté :
www.loudeac-communaute.bzh
- Lire les actualités : journaux locaux, Bretagne Centre Mag, les bulletins communaux

LOUDEAC
communauté
BRETAGNE CENTRE

ELECTIONS EUROPEENNES

cettefoisjevoté.eu

Élections européennes
26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**.
C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions
qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits
sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation
et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN



705 *

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN



79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : le **31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevoté.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteleurope.eu



www.europedirectfrance.eu



TRI SELECTIF

Une caractérisation du tri sélectif a été effectuée hier a Generis PLOUFRAGAN afin d'analyser la qualité du tri sélectif et donc de calculer le taux de refus.

Un échantillon a été prélevé sur une livraison de LCBC du 13/03/2019

Dès les premiers sacs analysés, le résultat était catastrophique, nous avons retrouvé dans le tri sélectif :

- ♦ Des couches (en grande quantité)
- ♦ des serviettes hygiéniques
- ♦ des bouteilles
- ♦ des sacs d'ordures ménagères avec des bouteilles VERRE
- ♦ des plats
- ♦ un pouf
- ♦ des jouets d'enfants
- ♦ des vêtements d'enfants (en grande quantité)
- ♦ des déchets alimentaires
- ♦

Résultat le taux de refus est de 49 %

Pour information :

le refus est facturé à la collectivité **126.50 euros la tonne.**



VIDE MAISON - VIDE GRENIER

Réservez votre date.



La section Baby-gym du comité des fêtes organise le dimanche 2 Juin de 10 heures à 18 heures un 1er vide-greniers sur le parking de l'espace Arc-en-Ciel et une foire à la puériculture dans la salle.

Restauration rapide, buvette.

4 € la table de 1m20 pour la foire à la puériculture

2 € le mètre au sol pour le vide-greniers.

Entrée gratuite.

Renseignements et réservations :

auprès d'Aude au 06-15-68-59-40 ou de Christelle au 06-33-20-00-05.

VIDE MAISON :

Les 18 mai et 19 mai de 9h à 18h30 au lieudit « Le Pinson » chez Mme LE RAY Paulette aura lieu une vente de vaisselle, bibelots, livres, outillage, divers petits meubles.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ceci est le QR code qui vous permet d'accéder au site internet de la commune.
Il suffit de le scanner depuis votre smartphone.



QUOI DE NEUF A L'ECOLE NOTRE DAME ?

Répétition Chœur d'écoles

Les CE-CM ont accueilli à Grâce Uzel les élèves de Loudéac, Plouguenast et Saint-Caradec afin de répéter les chants appris pour Chœur d'écoles. Le concert aura lieu au palais des Congrès le 28 mai à 18h30.



Cinéma

Les deux classes sont allées au cinéma de Loudéac les vendredi 22 et 29 mars.



Carnaval

Jeudi 28 mars, après-midi, les enfants de l'école ont défilé dans le bourg à l'occasion du carnaval. Ils ont ensuite eu la chance de partager un goûter offert par le club des aînés. Et pour terminer cet après-midi ensoleillé, ils ont dégusté les crêpes préparées par les parents d'élèves.



ASSOS'BIKE CX

Assemblée Générale de l'Assos'bike CX

L'Assos'bike CX a tenu son assemblée générale le vendredi 29 mars à la salle polyvalente de Grâce-Uzel. Julien Lucas, président, a présenté le bilan moral de l'année et recueilli auprès de l'assemblée les points forts et ceux à améliorer pour que l'organisation soit encore meilleure. Eric Le Pottier, trésorier, a quant à lui présenté un bilan financier positif.

Le tiers sortant a été réélu dans sa totalité à l'unanimité à savoir : Raymond Flageul, Kévin Huby, Nathalie Thomas, Antoine Huby, Patrick Le Bronnec et Justine Le Bronnec.

Le Conseil d'administration se réunira dans les semaines à venir pour élire son nouveau bureau. L'assos'bike CX est candidate à l'organisation d'une épreuve Régionale pouvant accueillir jusqu'à 250 coureurs.

Page facebook : assos'bike CX



CLUB DES AINES

Ce jeudi de mi-carême, jour de belote du club, nous a valu la visite de nos « têtes blondes », pour le coup de toutes les couleurs ! Pirates, fées et personnages de bandes dessinées étaient au rendez-vous!

Merci à vous, la jeune génération de ceux qui sont nos petits et arrières petits-enfants, d'avoir pensé aux « têtes grises », tout heureux de vous offrir le verre de l'amitié et les bonbons....

Merci pour les chansons...

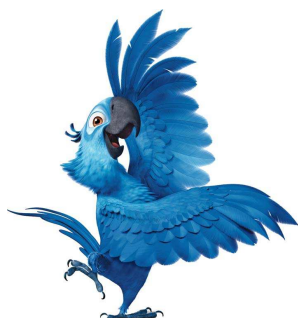
Au passage, bravo à ceux et à celles qui ont pensé d'eux-mêmes, avant de se retirer, à ramasser les miettes et les papiers sans qu'on leur dise ! Fallait-y penser!

Merci aux maîtresses, merci aux parents, merci à vous les enfants ! Ça promet !

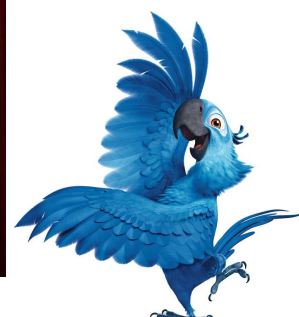


TROUPE THEATRALE ARC EN CIEL

Kids



Kids



Cette année le Théâtre n'a pas vraiment rempli son contrat. Comme expliqué dans le bulletin de février les représentations n'ont pu être jouées.

MAIS, la relève était là. Et cette seule et unique représentation fut un bonheur. Car depuis des mois nos jeunes acteurs se sont formés à la dure réalité de jouer sur scène (apprendre le texte, la mise en scène, se reprendre lors d'un "trou", respecter les applaudissements, les rires, etc...) Eh oui tout cela n'est pas facile et ça s'apprend.

En tant que Président je suis content et hyper satisfait que cette toute jeune troupe ait réussi ce challenge. Encore une fois un grand bravo. Vive 2020.

Un grand merci également au public venu nombreux pour cette unique soirée. Les acteurs, jeunes ou moins jeunes ont besoin de ce soutien. Comme l'on peu dire "ça motive" pour l'année suivante.

Mes remerciements s'adressent aussi à M. le Maire et le conseil municipal pour la mise à disposition de la salle pour les répétitions.

Ce spectacle n'aurait pu avoir lieu si des personnes pleines de bonnes volontés et faisant acte de bénévolat, ne s'étaient pas investies dans cette mission. Vous y avez mis du cœur et la récompense fut de voir vos jeunes élèves prendre du plaisir et être très à l'aise sur la scène. Merci à vous aussi Mesdames.

Des bénévoles font également partis de la fête afin que les décors, la sono, la vidéo, les gâteaux, le bar ect... soient mis en place et que cette soirée se déroule dans des conditions agréables.

Comme vous pouvez le constater, cette page est remplie de "merci". Croyez-moi, ils sont justifiés.

2020 sera l'année du renouveau, et encore une fois **"MERCI"** à tous.

Le Président

FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes organisait Samedi 23 Mars leur deuxième soirée raclette !



Les 24 membres du foyer se sont réunis pour organiser leur deuxième soirée raclette dans une ambiance très conviviale.

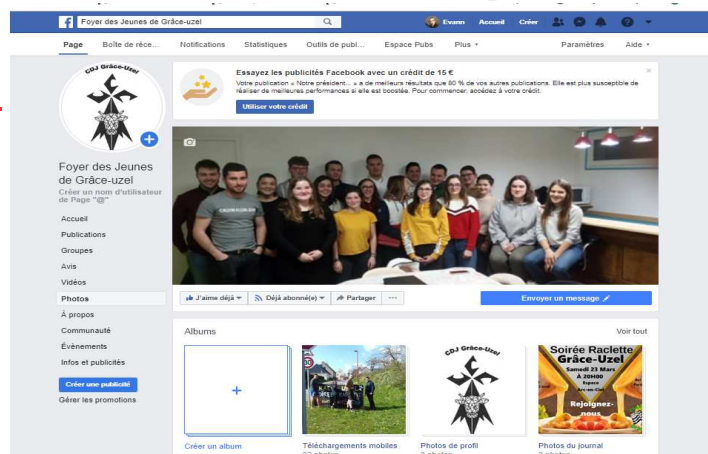
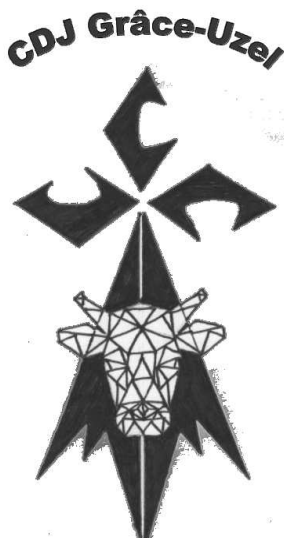


Merci à nos plus anciens membres pour leur aide !

C'est dans une ambiance très chaleureuse que les jeunes se sont réunis samedi pour préparer cette soirée qui a été un franc succès avec plus d'une centaine de repas à emporter et 230 repas en salle. Cette année, le foyer a investi dans des tee-shirts, polos et sweats floqués au nom du foyer afin de remercier tous les membres tous les membres et tous les ^parents bénévoles pour leur investissement. L'ensemble des jeunes est d'ores et déjà partant pour un troisième édition organisée le samedi 21 mars 2020.

Le foyer a pour projet d'investir dans le local, de mettre en place un deuxième événement pour l'année 2020 et de participer aux divers événements organisés sur la commune (Téléthon, repas du CCAS ...). Le foyer a également vocation à accueillir de nouveaux membres ; cette année ce sont 12 nouveaux membres qui sont arrivés.

Le nouveau logo du foyer !



Venez découvrir la page facebook « Foyer Des Jeunes de Grâce-Uzel »

La page Facebook nous permet de nous faire connaître, partager tous les bons moments entre jeunes à l'aide de photos... N'hésitez pas à nous suivre pour être au courant de nos événements et pourquoi pas nous rejoindre dans cette aventure.

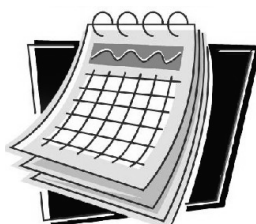
Page 21

Contact du Foyer : fdjgrace-uzel@orange.fr

DATES A RETENIR

Mardi 16 & 17 avril 2019 : Don du sang au foyer municipal de Loudéac.
11 h 00 - 13 h 00 et 15 h 30 - 19 h 00.

Dimanche 7 avril 2019 : Jarret-frites organisé par la société de chasse « La Gracieuse ».
Salle Arc-en Ciel à partir de 12 h 00.



Renseignements utiles

Mairie ☎ **02.96.28.81.78** 🖨 **02.96.26.23.74**
✉ **mairiedegrace-uzel@orange.fr**
@ **http://www.grace-uzel.fr**

Horaires d'ouverture :

De 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 le lundi et le mardi.
De 8 H 30 à 12 H 00 le jeudi et le vendredi.

Distribution des sacs jaunes aux horaires d'ouverture.

Cantine - Accueil périscolaire ☎ **02.96.67.38.90**

École ☎ **02.96.28.88.96**

Bibliothèque : **Lundi 11 à 12 h - Samedi 10 h 30 à 12 h.**
✉ **bibliothequedegrace-uzel@orange.fr**

Pompiers ☎ **18**

Samu ☎ **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire ☎ **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde ☎ **3237**

Équipe de rédaction

Sébastien GILLOT, Anaïk LUCAS, François HINDRE,
Miguel PINÇON, Jean-Marc VIDELOT, Jean-Yves DUROS